

Le 9 avril dernier, nous avons lancé officiellement notre appel collectif pour la préservation des terres agricoles en France, avec le soutien de nombreuses organisations et de multiples personnalités scientifiques, médiatiques et politiques.

Liste + appel détaillé sur le lien suivant : <http://filiere-paysanne.blogspot.fr/>

Cette mobilisation, surnommée « l'Union Fertile », a permis d'influencer positivement les récents débats du Sénat. Au total, plus de 10% des sénateurs ont présenté notre proposition d'amendement dans le cadre de la loi d'avenir agricole, contre 8% des députés en janvier dernier. Notre démarche citoyenne est donc en train de gagner du terrain chez les parlementaires.

Malgré cela, cette mesure n'a pu être adoptée à ce stade. Cela est principalement dû à la résistance des élus locaux qui sont nombreux à siéger au Parlement. Ces derniers sont majoritairement opposés à cette proposition car elle limite leur capacité d'urbanisation au sein de leurs communes perspectives.

Source des débats du Sénat : <http://www.senat.fr/seances/s201404/s20140411/s20140411021.html>

Face à cela, différents membres de « l'Union Fertile » envisagent de demander un rendez-vous auprès du Premier Ministre, Manuel Valls. La mobilisation du Gouvernement apparaît, en effet, nécessaire pour permettre l'adoption urgente de la mesure que porte notre appel citoyen.

A ce jour, nous sommes déjà près de 17 000 personnes à avoir signé cet appel. C'est un très bon début et nous devons continuer à grossir les rangs pour encourager le Gouvernement à agir dans ce sens.

Nous vous invitons donc à diffuser très largement le lien suivant dans tous vos réseaux respectifs : <https://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/vote-de-la-loi-d-avenir-agricole-arr%C3%AAtons-de-b%C3%A9tonner-nos-terres-nourrici%C3%A8res>

Nous vous en remercions par avance et sommes convaincus que notre Union Fertile a la capacité d'envoyer un message fort à l'ensemble du pays pour faire changer les pratiques d'urbanisations actuelles.

L'association FILIÈRE PAYSANNE

82, rue des Bons Enfants, 13006 MARSEILLE

04 91 47 84 95

06 17 47 88 78

Blog : <http://filiere-paysanne.blogspot.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/filierepaysanne?ref=hl>